

Actualité de la forme extraordinaire dans nos diocèses

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 9 décembre 2011



Depuis le 3 septembre dernier, l'évêque de Valence, **Mgr Jean-Christophe Lagleize**, a appelé la Fraternité Saint-Pierre pour desservir l'église Notre-Dame.

Monseigneur Castet, évêque de Luçon, a célébré la messe selon la forme extraordinaire le 1er dimanche de l'Avent, à l'occasion d'une visite pastorale à la Roche sur Yon, en l'église Notre-Dame. J'en profite pour confier à vos prières Mgr Castet, qui a été souffrant dernièrement.

Enfin, **Mgr Fonlupt**, évêque de Rodez, vient d'autoriser la messe sous la forme extraordinaire tous les dimanches, à l'exception des grandes fêtes (Noël, Pâques, 15 août et Toussaint). C'est un progrès puisque actuellement, la chapelle du Carmel à Rodez ne propose la forme extraordinaire que 2 dimanches par mois (les 1er et 3ème dimanche du mois à 10h30)

En revanche, [du côté du diocèse de Chalons-en-Champagne](#), **Mgr Louis** ne semble pas disposer à appliquer le motu proprio Summorum Pontificum.